



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie de ST MICHEL DE MAURIENNE le :

Mercredi 11 mars 2025 à 19h15

ORDRE DU JOUR (Session ordinaire)

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal
3. Compte rendu sur l'utilisation des délégations du conseil municipal au maire
4. FINANCES – Approbation du Compte Financier Unique - Budget principal – Exercice 2025
5. FINANCES – Approbation du Compte Financier Unique - Budget annexe eau et assainissement – Exercice 2025
6. FINANCES – Affectation des résultats 2025 du budget principal
7. FINANCES – Affectation des résultats 2025 du budget annexe eau et assainissement
8. Questions diverses

Le - 4 MARS 2026

Le Maire,

Gaëtan MANCUSO

